

Les outils numériques du SIAO

✓ Guide des dispositifs de l'hébergement et du logement



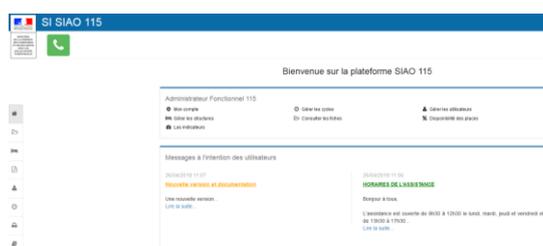
<http://www.dispositifs-siao35.fr>: ce support vise à présenter les dispositifs d'hébergement du département d'Ille et Vilaine régulés par le SIAO 35 (hébergement d'urgence et insertion) via une fiche descriptive et des photos des établissements. Une dernière partie est dédiée aux autres dispositifs d'hébergement/logement. Cette dernière partie n'est certainement pas exhaustive mais elle contribue à la connaissance des dispositifs qui nous entourent. Vous pouvez participer à l'enrichissement de ce site en nous transmettant toutes les informations utiles : hebergement-logement@siao35.fr

✓ Site internet du SIAO



<http://www.siao35.fr>: le site Internet diffuse toute l'actualité du SIAO, de ses partenaires ou du dispositif ainsi que de la documentation sur notre secteur d'activité : notes d'information, articles de presse, rapport d'observatoire... Un espace membre est dédié aux professionnels des associations membres du GCSMS.

✓ Application SI SIAO 115



<https://sisiao115.social.gouv.fr>: le 115, les antennes (SIAO/PAO) et les structures d'hébergement du département utilisent l'application nationale mise en place par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Cet outil a pour objectif : la gestion des demandes d'hébergement d'urgence, le recensement en temps réel des disponibilités et l'alimentation de la base de données d'observation sociale.

✓ Application SI SIAO Insertion (depuis le 1^{er} janvier 2020)



<https://siao.social.gouv.fr>: cet outil, dont l'utilisation est généralisée depuis le 1^{er} janvier, a pour objectif de formaliser et transmettre au SIAO 35 toutes les demandes d'hébergement en CHRS. La plateforme de saisie en ligne (<http://www.evaluation-siao35.fr>) utilisée depuis 2016 est désactivée au profit de cet outil national. La procédure reste inchangée : seules les structures d'évaluation SIAO (antennes SIAO, ASFAD et Amids) sont habilitées à transmettre les demandes.

Les partenaires du SIAO peuvent contribuer aux évaluations en demandant un accès de niveau 1 (hebergement-logement@siao35.fr).